



**Agence Berry-Bourbonnais de l'Office National des Forêts**  
**6 place de la pyrotechnie**  
**CS 90141**  
**18021 – BOURGES Cedex**  
**Tél. 02 48 70 70 72 – Fax. 02 48 69 01 88**

\*\*\*\*\*

## **DECISION**

\*\*\*\*\*

Le Directeur de l'Agence Berry Bourbonnais de l'Office National des Forêts à BOURGES,

Considérant la volonté de diminuer la place de la voiture en forêt, permettant de développer davantage de linéaires pour la quiétude et les circulations non motorisées (randonnées, vélos) et de structurer davantage l'accueil du public en forêt,

Considérant la volonté de maintenir l'accès pour le grand public en véhicules motorisés aux carrefours forestiers du Chêne Brûlé, de Bléron et des Six Allées,

Considérant que l'Office National des Forêts peut décider d'ouvrir ou fermer à la circulation publique motorisée les routes forestières, partie intégrante des forêts domaniales, conformément au Code Forestier,

## **DECIDE**

En forêt domaniale d'Allogny, les routes forestières suivantes sont maintenues ouvertes à la circulation publique motorisée :

- Route forestière de St Eloy, de Bourgneuf au carrefour de Bléron, soit 2.1 km
- Route forestière de St Eloy, de la route départementale (RD) n°56 au Carrefour du Chêne Brûlé, soit 1 km
- Route forestière de St Eloy, de la RD 56 au Carrefour des Six Allées, soit 1.2 km

Les routes forestières suivantes seront fermées à la circulation publique motorisée à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2023 :

- Tranchée d'Allogny, de la RD 56 au carrefour de la Haute Brune, soit 0.9 km
- Route forestière de Bellevue à Saint Martin, de la RD 56 au Carrefour des Six Allées, soit environ 1.4 km
- Route forestière du Long Lac, de la RD 20 au Carrefour des Six Allées, soit 1.8 km
- Route forestière de St Eloy, du carrefour de Bléron au carrefour du Chêne Brûlé, soit 1 km

Fait à Bourges, le 24 octobre 2022

Le Directeur d'Agence,

Bertrand DUGRAIN